

# Les Infos du

N° 30 - Janvier 2017

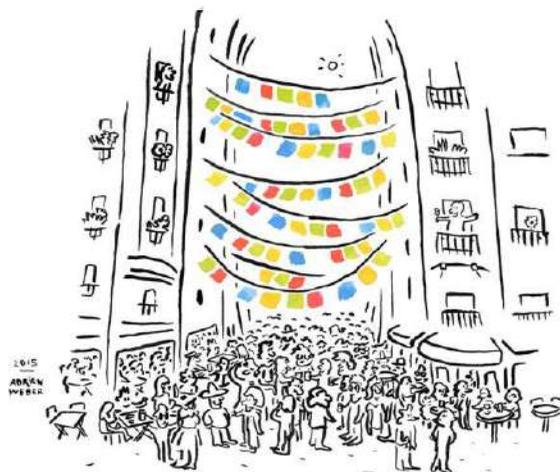
10<sup>e</sup>



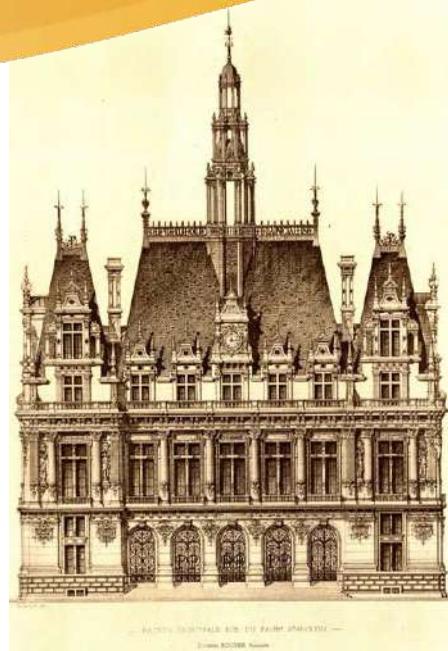
la joie et l'amour  
sous un ciel aux mille couleurs

## EN COUVERTURE

Les décorations représentées par ce dessin de l'artiste Adrien Weber ont été installées par les habitants et commerçants autour du Carillon et du Petit Cambodge quelques jours après les attentats du 13 novembre 2015 pour réaffirmer leur amour du quartier et dire que les couleurs et la vie continuaient de l'habiter.



*la joie et l'amour  
sous un ciel aux mille couleurs*



## LA MAIRIE A 120 ANS !

Pour fêter son 120<sup>e</sup> anniversaire, la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement a accueilli une belle exposition de l'association « Histoire et Vies du 10<sup>e</sup> » sur l'histoire de notre Mairie, ainsi qu'un grand bal rétro dans la Salle des Fêtes, animé par la Bâronne de Paname.

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, le Monument aux morts du hall de la Mairie accueillait la cérémonie du souvenir, à l'occasion de la commémoration de l'armistice qui a mis fin à la Première Guerre mondiale. De nombreux élus étaient présents ainsi que des représentants de la Protection Civile de Paris, des Pompiers de Paris et des associations d'anciens combattants.



## UN BEAU 8<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE POUR LE CONSEIL DES SENIORS

Le Conseil des Seniors s'est réuni à la mairie avec plus de 200 invités mercredi 16 novembre pour un bilan de l'année écoulée et une présentation des perspectives pour 2017. A ce moment de discussions a succédé la chorale du Conseil des Seniors puis une animation musicale dans une très bonne ambiance.

### LES INFOS DU 10<sup>e</sup>

**Directeur de la publication :** Rémi Féraud.  
**Rédaction :** Guillaume Alévêque.  
Tél. : 01.53.72.10.00

**Crédits photographiques :** Jean-Claude Moser/Mairie de Paris, Henri Garat/Mairie de Paris, Jean-Baptiste Gurliat/Mairie de Paris, Michel Tiard, Marc Verhille/Mairie de Paris, Pascal Dhennequin/Mairie de Paris, François Grunberg/Mairie de Paris, Mathieu Delmestre, Ministère de l'Éducation nationale, Elise Fajgeles, Catherine

Moreau, Stéphane Pecas, SEMAEST, SNCF Mobilités, Conservatoire Hector Berlioz.

**Réalisation :** Agence Bolivie.

**Impression :** Imprimerie de Compiègne.

Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.

**Distribution :** Adrexo.

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10<sup>e</sup>, en version consultable, téléchargeable et audio : [www.mairie10.paris.fr](http://www.mairie10.paris.fr)

## Agir sans relâche face à la pollution de l'air

*Madame, Monsieur,*

Chaque année, les particules fines émises par nos véhicules et présentes dans les nuages de pollution tuent 2 500 personnes à Paris et 6 500 dans l'ensemble de la métropole. Les épisodes de pollution qui se succèdent depuis plusieurs années et encore très récemment dans notre ville sont autant de menaces sur la santé des Parisiennes et Parisiens, et notamment des plus fragiles. L'accord signé à Paris lors de la COP21 l'an dernier nous engage encore davantage à agir pour y faire face.

Pour faire face à ce danger lourd de conséquences pour nos vies, Anne Hidalgo porte une politique ambitieuse de réduction de la place des voitures en ville, notamment les plus polluantes. C'est l'objectif de la piétonnisation des voies sur berges, et j'ai toujours soutenu ces initiatives courageuses pour la santé publique. Mi-janvier, nous franchirons un nouveau pas et deviendrons la première zone à basse émission de France (ZCR : zone à circulation restreinte) : pour pouvoir rouler, tous les véhicules - deux roues compris - devront porter la vignette « Crit'Air » certifiant du niveau de pollution du véhicule (obtention de la vignette : [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)). Ceux datant d'avant 1997 ne pourront pas en bénéficier et seront donc interdits de circuler dans tout Paris du lundi au vendredi de 8h à 20h.

La restriction de circulation pour les véhicules les plus polluants permettra de diminuer le rejet de particules dangereuses pour notre santé. Cette mesure nous permettra aussi, lors des épisodes de restriction de circulation, de cibler plus spécifiquement et donc plus efficacement grâce aux vignettes, les véhicules autorisés à circuler et ceux qui devront rester au parking.

Certes, ces dispositifs sont parfois vécus comme contraignants, mais soyons fiers de mettre en œuvre cette révolution des déplacements que nous avons largement participé à initier dans le 10<sup>e</sup>, en réduisant la place de la voiture depuis 2001.

Nous avons tous commencé à changer nos habitudes et devons continuer à le faire pour protéger notre santé dans une ville plus respirable et plus agréable. C'est une nécessité pour Paris, où nous bénéficions d'un réseau de transports en commun très important, d'être exemplaire de ce point de vue.

**Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une excellente année 2017 !**

**Rémi Féraud**  
Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement



 @RemiFeraud

“ La restriction de circulation pour les véhicules les plus polluants permettra de diminuer le rejet de particules dangereuses pour notre santé. ”

“ Nous avons tous commencé à changer nos habitudes et devons continuer à le faire pour protéger notre santé dans une ville plus respirable et plus agréable. ”



# UN AN APRÈS LE 13 NOVEMBRE : PARIS SE SOUVIENT

Dimanche 13 novembre, notre arrondissement ainsi que toute la capitale, a rendu hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015. Des commémorations se sont donc tenues toute la journée sur les différents sites des attentats, dans les 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> arrondissements.

Il était important, un an après, de prendre le temps de se souvenir. Le Président de la République, François Hollande, et la Maire de Paris, Anne Hidalgo, ont commencé la journée par une cérémonie à proximité du Stade de France, théâtre de deux explosions le soir des événements, avant de se

rendre au cœur du 10<sup>e</sup> arrondissement, au carrefour des rues Bichat et Alibert, où la fusillade sur les terrasses du « Carillon » et du « Petit Cambodge » avait fait 13 victimes. Une plaque a été dévoilée sur le mur de l'Hôpital Saint-Louis en présence des familles et proches des victimes, des élus de l'arrondissement et de membres du gouvernement.

Le cortège officiel a ensuite pris la direction du Faubourg du Temple puis des autres lieux des attaques de novembre 2015, pour honorer la mémoire de toutes les victimes, jusqu'au Bataclan en fin de matinée.

Durant l'après-midi, une association de victimes, « Life for Paris », a organisé un lâcher de ballons devant la mairie du 11<sup>e</sup> arrondissement. Puis « Toujours Paris », en collaboration avec la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, a conclu la journée par une magnifique cérémonie de dépôt de lanternes bleu, blanc et rouge sur le Canal Saint-Martin, à laquelle de nombreux habitants du 10<sup>e</sup> ont participé.

Les 10 000€ de bénéfices tirés des ventes des lanternes ont été versés à « 13 Onze 15 » et à l'Association française des victimes du terrorisme.



Plaque en hommage aux victimes des attentats sur le mur de l'Hôpital Saint-Louis



Cérémonie d'hommage aux victimes au carrefour des rues Bichat et Alibert

# CITOYENS DANS LES URNES, CITOYENS TOUS LES JOURS : PANORAMA DES INITIATIVES ET OUTILS DE DÉMOCRATIE ET D'ACTION LOCALE DONT VOUS POUVEZ VOUS EMPARER

## LE CONSEIL DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Au début de l'année 2016 a été installé un nouvel outil de démocratie locale à Paris : le Conseil des Générations Futures. Ce conseil économique, social et environnemental parisien, mis en place à Paris sous l'impulsion de Didier Le Reste, conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement, est une instance consultative, indépendante et paritaire, qui a pour vocation de représenter la société civile parisienne et de réfléchir de manière prospective sur des thèmes qui concernent Paris et les Parisiens.

Le Conseil des générations futures doit aider à redynamiser le dialogue social et citoyen. Sa première séance plénière a eu lieu le 24 mars 2016 et a réuni 164 membres à parité femmes-hommes de divers univers économiques, sociaux et sociétaux.



## CONSEIL LOCAL DU HANDICAP (CLH)

Lancé en novembre 2014, le Conseil Local du Handicap est une commission consultative qui réunit des habitant-e-s et acteurs intéressés par les initiatives liées aux situations de handicap dans le 10<sup>e</sup>. Il a été souhaité par la Maire de Paris et son adjoint Bernard Jomier, impulsé par Rémi Féraud et Léa Vasa dans le 10<sup>e</sup> et s'inscrit dans la continuité du travail entrepris par la commission accessibilité pour tous. Le CLH appartient aujourd'hui à ceux qui le composent et participe à l'organisation du Mois Extra Ordinaire, d'ateliers de sensibilisation, tout en développant un réseau d'acteurs et en contribuant par exemple au budget participatif. Le CLH fonctionne grâce aux idées et à l'énergie de chacun de ses membres, pour permettre à toutes les personnes en situation de handicap de vivre pleinement l'arrondissement.

**Informations et contact :**

**Manelli GRISONI – [manelli.grisoni@paris.fr](mailto:manelli.grisoni@paris.fr) – 01.53.72.10.32**

## LE CONSEIL CITOYEN : INVESTIS POUR VOTRE QUARTIER !

Le Conseil Citoyen est une nouvelle instance de la démocratie locale pour les quartiers populaires. La politique de la Ville prévoit une action renforcée pour ces quartiers afin de réduire les inégalités sociales. Dans le 10<sup>e</sup>, la Grange-aux-Belles, la Place du Buisson Saint-Louis et le quartier des Portes sont concernés.

Le Conseil Citoyen est composé d'habitants, tirés au sort ou volontaires, et d'associations, et permet le débat et la participation sur la politique de la Ville. Il est ouvert à toutes et à tous et indépendant des pouvoirs publics. Il permet de dialoguer directement avec de nombreux partenaires (État, Ville, CAF, bailleurs sociaux, Éducation Nationale, etc.).

**Pour devenir membre contactez :**  
**[conseilcitoyen10@gmail.com](mailto:conseilcitoyen10@gmail.com)**

## CONSEILS DE QUARTIER

Lieux de discussion et d'échange entre les citoyens et leurs élus, les conseils de quartier sont nés très tôt dans le 10<sup>e</sup>, qui compte parmi les premiers en France, avant même la loi de 2002 qui les rend obligatoires pour toutes les communes de plus de 80 000 habitants.

En tant qu'instance de démocratie locale indépendante, ils jouent un rôle central dans le développement, ces dernières années, de la démocratie participative. Leur objectif : ouvrir les instances représentatives et institutions publiques à la consultation régulière et aux initiatives d'intérêt général de toutes et tous les citoyen-ne-s.

Le 10<sup>e</sup> arrondissement compte 6 conseils de quartier. Le relais entre les différents acteurs de l'arrondissement est assuré par l'équipe d'animation, composée de citoyens bénévoles. Cette dernière est



en charge de l'organisation, 3 à 4 fois par an, des assemblées plénières au cours desquelles est encouragée la prise de parole directement par les citoyens.

Depuis le mois de novembre, les 6 conseils de quartier du 10<sup>e</sup> sont les premiers de Paris à s'être dotés d'un site internet, afin d'informer tous les habitants de l'actualité de leur quartier et de les inviter à s'investir activement au conseil de leur quartier !

### Infos et contact :

**Bureau de la démocratie locale et des Conseils de Quartier: Léa Floch**  
**demolocale10@paris.fr -01.53.72.10.77**  
**<http://conseilsdequartiersparis10.org/>**

## LA CARTE CITOYENNE

En février 2017, la carte citoyenne fêtera ses 1 an d'existence ! L'occasion de faire la lumière sur ce dispositif qui s'adresse à tous les citoyen-ne-s Parisien-ne-s âgé-e-s de 7 ans et plus. Gratuite et nominative, elle permet à son détenteur de participer pleinement à la vie parisienne en s'inscrivant aux divers événements qui sont proposés aux Parisien-ne-s !



**Commande de la carte et calendriers des événements sur [www.paris.fr/cartecitoyenne](http://www.paris.fr/cartecitoyenne)**

### À VENIR EN 2017

Pauline Véron, Adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale, de la participation citoyenne, de la vie associative, de la jeunesse et de l'emploi lance :

- Pour début 2017 le guide de la participation. Ce guide présentera toutes les instances citoyennes existantes à Paris pour donner envie aux Parisien-ne-s de s'investir pour leur ville.
- Pour le printemps 2017 un guide numérique inspirant présentant les bonnes pratiques et les plus belles réussites des conseils de quartier. Cela vous donnera peut être des idées !
- La charte de la participation sera refaite fin 2017 pour clarifier les différents dispositifs de consultations des habitants. Les processus de concertation n'auront plus de secret pour vous !

## BUDGET PARTICIPATIF 2017

Du 24 janvier au 21 février, soumettez vos idées et vos projets pour la campagne 2017 du budget participatif !

Rendez-vous sur [budgetparticipatif.paris.fr/bp/](http://budgetparticipatif.paris.fr/bp/)



## RETOUR VERT LE FUTUR



Retour vert le futur est le nom de la fête de quartier de la Grange-aux-Belles qui existe depuis 2015. Cette fête porte 3 ambitions : être une belle fête de quartier pour les habitants, portée par les habitants tout en les sensibilisant aux enjeux du changement climatique et sur l'événementiel éco-responsable. Tout le monde est le bienvenu pour devenir organisateur de l'événement. Une belle occasion de monter en compétence de façon bénévole et conviviale en bas de chez soi.

### Contact :

**Chargée de mission Développement Durable : Claire Morvan**  
**[claire.morvan@paris.fr](mailto:claire.morvan@paris.fr)**  
**01.53.72.10.41**

## LE COMITÉ DE VÉGÉTALISATION

Les dispositifs de végétalisation à destination des Parisiens se multiplient (jardins partagés, permis de végétaliser, composteurs collectifs), mais aucun lieu d'échange n'existait jusqu'à présent dans l'arrondissement pour les amoureux de la nature. Désormais et ce depuis le 6 décembre, le comité de végétalisation existe et se veut être une instance favorisant la rencontre, le partage d'expériences convivial et l'apprentissage entre jardiniers. Il se réunira 2 à 3 fois par an.

Si les questions de végétalisation vous intéressent, n'hésitez pas à vous inscrire !

### Contact :

**Chargée de mission Espaces verts : Claire Morvan**  
**[claire.morvan@paris.fr](mailto:claire.morvan@paris.fr)**  
**01.53.72.10.41**

## REMISE DES BREVETS DES COLLÈGES À LA MAIRIE

Comme chaque année, les nouveaux lycéens issus des collèges de l'arrondissement ont reçu leur diplôme du brevet lors d'une cérémonie organisée dans la salle des fêtes de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement. Cette cérémonie est l'occasion de mettre en valeur quatre années de travail et le passage du premier grand examen d'une vie scolaire. C'est une étape importante pour tout jeune citoyen, et la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement tient chaque année à honorer leur travail et l'avenir qu'ils représentent pour nos quartiers et nos familles. Les élèves présents des collèges Bernard Palissy, de la Grange-aux-Belles, Louise Michel, Valmy et Françoise Seligmann, ont donc reçu des mains de Rémi Féraud, maire du 10<sup>e</sup> arrondissement, et d'Eric Algrain, adjoint au maire chargé des affaires scolaires, leur diplôme du brevet des collèges. Nous souhaitons encore beaucoup de succès aux jeunes lycéens récompensés !



## LANCEMENT DU CONSEIL DES ENFANTS

Cinq écoles\* élémentaires de l'arrondissement se sont inscrites dans la création expérimentale du Conseil des enfants du 10<sup>e</sup>. Elles ont reçu fin septembre des cartes de vote personnalisées, bulletins de vote, isolets ainsi qu'une urne. Cette nouveauté est la conséquence d'un important et long travail de concertation qui a réuni les directeur-trice-s et professeurs des écoles concernées, les deux inspecteurs de l'Éducation nationale du 10<sup>e</sup>, et les services de la Mairie. Le conseil des enfants s'adresse aux élèves de CM1 & CM2 mais implique également l'ensemble des élèves de l'école.

Une journée de vote a ainsi pu être organisée permettant à tous les élèves de se prononcer sur la thématique qu'ils souhaitaient voir étudiée pour leur école : une école plus durable, une école plus sportive, une école plus belle et une école plus connectée.

Les élèves de CM1 et CM2, encouragés par leurs professeurs, ont ensuite réfléchi ensemble aux meilleurs moyens pour atteindre ces objectifs. Deux élèves (une fille et un garçon), désignés dans chaque classe se sont rendus le vendredi 9 décembre à la Mairie du 10<sup>e</sup>, où ils ont été reçus en assemblée plénière par le Maire et son adjoint aux Affaires scolaires. Ce rassemblement en Mairie a permis aux élèves des cinq écoles d'échanger sur leurs projets et de repartir avec l'objectif de se revoir tous ensemble, à la fin du deuxième trimestre, pour finaliser et assurer la mise en œuvre effective des propositions retenues.

L'évaluation de ce Conseil des enfants du 10<sup>e</sup> sera réalisée par la communauté scolaire en mai-juin, et offrira la possibilité pour cinq écoles supplémentaires (ou bien la totalité) de rejoindre le Conseil à la rentrée scolaire 2017.

\* Écoles concernées : Parmentier / Faubourg St Denis / Marseille / Martel / Belzunce



# LA « VILLE RÊVÉE » DES ENFANTS DU 10<sup>e</sup> AUX RÉCOLLETS : UNE CRÉATION À COUPER LE SOUFFLE



Plus de 1 200 enfants issus de 15 écoles de l'arrondissement, maternelle comme primaire, ont participé à la création de la « Ville rêvée des enfants » avec la Maison de l'architecture d'Île de France.

Le résultat de leur travail a été présenté aux Récollets samedi 10 et dimanche 11 décembre et attiré plusieurs centaines de parents, mais aussi de curieux. L'immense maquette créée par les élèves, qui présentait donc leur vision

de la ville du futur, alliant gratte-ciels, petites maisons, immeubles de tailles diverses et voies plus ou moins larges a impressionné tous les visiteurs par sa qualité et son organisation.

L'objectif : sensibiliser les élèves aux enjeux d'architecture, d'urbanisme, et les laisser exprimer leur créativité, leur imagination et leurs désirs pour la ville du futur, celle qu'ils

construiront et dans laquelle ils vivront, a donc été pleinement rempli.

A leur tour désormais de modeler les lieux de notre vie quotidienne pour les années et décennies à venir, et la « Ville Rêvée des enfants » du 10<sup>e</sup> arrondissement constitue à ce titre un beau succès et une belle promesse.



## LA CAISSE DES ÉCOLES DU 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT A UN NOUVEAU SITE

La Caisse des Ecoles du 10<sup>e</sup> arrondissement a lancé son nouveau site à la fin du mois d'octobre. Vous pourrez y retrouver toutes les informations utiles pour la vie quotidienne de vos enfants dans les écoles de l'arrondissement, ainsi que sur les tarifs des cantines ou les menus.

Au sommaire également, des éléments pratiques sur la façon dont les repas sont préparés, le fonctionnement de la Commission des menus ou les méthodes pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans nos écoles, et à la maison.

Découvrez ce site et il deviendra très vite un réflexe : [www.cde10.fr](http://www.cde10.fr).

### NOS DERNIÈRES AFFICHES :



# FAUBOURG DU TEMPLE RÉAMÉNAGÉ : UN LIEN PIÉTONNIER ENTRE RÉPUBLIQUE ET LE CANAL SAINT-MARTIN

Vendredi 4 novembre en fin d'après-midi, François Vauglin, maire du 11<sup>e</sup> arrondissement et Rémi Féraud, maire du 10<sup>e</sup>, accompagnés de leurs adjoints en charge des transports et des espaces publics, ont inauguré le réaménagement de la rue du Faubourg du Temple, à cheval entre les deux arrondissements, de la rue Yves Toudic au Quai de Valmy.

La nouvelle rue devient une zone de rencontre

entre piétons et transports en commun, et laisse beaucoup plus de place aux déplacements doux.

Les terrasses des commerces et l'emplacement idéal de la rue sont ainsi bien mieux mis en valeur, dans un quartier où la vie festive est fondamentale et où la proximité de la Place de la République et du Canal Saint-Martin attire de plus en plus de Parisiens curieux et de touristes.



# DES ESPACES DE JEUX RÉNOVÉS ET SÉCURISÉS DANS LES JARDINS DE L'ARRONDISSEMENT



Du 7 novembre au 9 décembre, l'aire de jeux du jardin Villemain a été fermée au public pour permettre des travaux de réfection du sol souple. A la même occasion, une opération de dératisation a été réalisée. Depuis la réouverture, les enfants peuvent de nouveau utiliser, avec davantage de sûreté, les jeux de cette aire. Notre objectif permanent reste de fournir le plus de loisirs possibles pour nos enfants tout en assurant des conditions de sécurité et de confort optimales.

Le square Madeleine Tribolati (6 rue Monseigneur Rhodain), anciennement Robert Blache, a également été rénové, avec l'installation d'une nouvelle aire de jeux. La mise en valeur de ces squares et de leurs espaces de loisirs constitue un élément essentiel pour améliorer le cadre de vie de nos quartiers.

## LE TOIT DE LA MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN SERA VÉGÉTALISÉ

L'appel à projets des Parisculteurs, lancé début 2016 par Anne Hidalgo et Pénélope Komitès, son adjointe chargée des espaces verts, de la nature et de la biodiversité, a dévoilé ses lauréats le 3 novembre au Pavillon de l'Arsenal [4<sup>e</sup>].

L'objectif : verdir Paris et végétaliser 100 hectares de bâti d'ici 2020, et quel meilleur endroit pour trouver de grandes surfaces inexploitées que les toits de notre ville. Un vaste appel à projets a donc été lancé sur 33 sites pour lancer cette première salve de végétalisation et de développement de l'agriculture urbaine.

**Parisculteurs : [www.parisculteurs.paris](http://www.parisculteurs.paris)**

Dans notre arrondissement, c'est le toit de la médiathèque Françoise Sagan qui était concerné, et le projet retenu est celui du groupe Noctis, « La serre volante ».

Le concept : réunir un potager urbain avec un bar-restaurant de consommation de fruits et légumes produits sur place. Il est également prévu d'y cultiver du houblon pour produire 8 000 litres de bière par an.



Grâce à ces actions et à leur ambition, 15 emplois en équivalent temps plein seront créés spécifiquement pour s'occuper de ce lieu, cultiver, et accueillir les visiteurs de ce toit végétalisé.

# CRIT'AIR

la nouvelle VIGNETTE  
obligatoire  
pour rouler à Paris  
à partir du 15 janvier



Toutes les infos sur : [paris.fr/stoppollution](http://paris.fr/stoppollution)  
#stoppollution

## LA VIGNETTE « CRIT'AIR » OBLIGATOIRE POUR ROULER DANS PARIS À PARTIR DU 15 JANVIER

À partir du 15 janvier, Paris deviendra la première « zone à circulation restreinte » en France. Pour pouvoir y circuler du lundi au vendredi de 8h à 20h, votre véhicule devra posséder une vignette « Crit'air », officiellement le « Certificat Qualité de l'Air », attestant de son niveau de pollution de l'air. Avec 6 couleurs différentes et un système de numérotation (de 1, pour les moins polluants à 5, plus une catégorie «véhicules zéro émissions»), la vignette correspond au niveau d'émissions de polluants des véhicules établi en fonction de sa motorisation et de son ancienneté. Si votre véhicule date d'avant 1997, il n'aura pas de vignette et il sera donc interdit de le faire circuler dans Paris en semaine. Ce système permettra également de remplacer la circulation alternée en cas de pic de pollution par une interdiction de circuler par type de vignette et de rendre le stationnement systématiquement gratuit pour les véhicules justifiant de l'émission d'aucun polluant.

Pour obtenir votre «Certificat Qualité de l'Air», rendez-vous sur le site [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr) muni de la carte grise de votre véhicule.

Il suffira ensuite de l'apposer sur votre pare-brise.

Retrouvez plus d'informations sur [paris.fr/stoppollution](http://paris.fr/stoppollution)

## DU CHANGEMENT POUR LE PLAN DE CIRCULATION AUX ABORDS DE LA GARE DU NORD

À partir de la fin du mois de janvier, un nouveau plan de circulation sera mis en place autour de la Gare du Nord pour répondre aux nombreuses nuisances, notamment sonores, provoquées par l'afflux de voitures et de passagers.



Il a été élaboré par la Mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement avec la Ville de Paris, la Préfecture de Police et la SNCF pour optimiser ses chances de réussite. La rue de Dunkerque va être rouverte à la circulation dans sa partie Sud dans le sens Ouest – Est de la rue de Compiègne à la rue de Saint-Quentin, pour créer un nouveau passage.

La circulation sur la partie Nord de la rue de Dunkerque (le long de la gare) est maintenue, et la zone est donc requalifiée en « zone de rencontre ».

L'objectif est de fluidifier un cycle de circulation autour de la gare sans rouvrir toutes les rues. Le parking de dépôt souterrain (dont les entrées se situent rue de Compiègne et de Maubeuge) pourra parallèlement être davantage utilisé.

Nous évaluerons ensuite les conséquences de ce nouveau plan pour le faire évoluer si nécessaire.

## KISS KISS BANK BANK S'INSTALLE RUE DE PARADIS

L'entreprise de financement collaboratif Kiss Kiss Bank Bank a ouvert son concept-store « La Maison du crowdfunding » au cœur de l'arrondissement, rue de Paradis. Ce nouveau lieu permettra d'accompagner concrètement les porteurs de projet par une présence physique et des conseils dans les différents domaines d'action qu'ils souhaitent développer.



## LE CONSERVATOIRE AMÈNE LA MUSIQUE DANS LES ÉCOLES DE L'ARRONDISSEMENT

Le Conservatoire Hector Berlioz propose cette année et pour les années à venir à tous les enfants des classes de CP des écoles publiques de l'arrondissement une action pédagogique autour de la pratique de la musique.

Ce parcours, qui a pour objectif de sensibiliser chaque enfant à l'écoute, par la découverte instrumentale et la rencontre de musiciens, prend deux formes différentes :

**Des ateliers de découverte instrumentale**, qui offrent à chaque enfant l'occasion d'essayer un instrument de trois familles (les bois, les cordes et les cuivres). Cette approche sensorielle est l'occasion de vivre, individuellement et collectivement, l'émission d'un son d'un instrument et le silence qui va de pair, puis de jouer à inventer, à créer, à construire avec ces éléments musicaux.

**Des ateliers-rencontres avec des artistes**, qui seront l'occasion pour les enfants d'accueillir dans leur école des artistes musiciens autour d'un instrument, d'un thème, d'une formation ou d'une esthétique particulière. Ensemble, ils prépareront l'écoute du concert et détailleront quelques points particuliers. Les éléments de connaissance apportés faciliteront l'appréciation de la musique jouée.



En fonction du concert choisi, ils pourront : chanter en langue étrangère, chanter et être accompagnés par le piano, chanter avec le trombone et la trompette, jouer avec les mots comme matière sonore, improviser vocalement sur des poésies et découvrir les transformations possibles du son par ordinateur, chanter en s'accompagnant de percussions corporelles.

### Plus d'informations au Conservatoire Hector Berlioz

6 rue Pierre Bullet 75010 Paris  
Tél : 01 42 38 33 77

[www.conservatoirehectorberliozparis10.fr](http://www.conservatoirehectorberliozparis10.fr)

## LES HORAIRES DES BIBLIOTHÈQUES DU 10<sup>e</sup>

### MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN

8 rue Léon Schwartzberg

Mardi, jeudi et vendredi : 13h-19h

Mercredi : 10h-19h

Samedi : 10h-18h

Dimanche : 13h-18h

### LANCRY

11 rue de Lancry

Bibliothèque : mardi et jeudi 16h30-18h30, mercredi et samedi 10h-13h et 14h-18h, vendredi 14h-18h30.

Discothèque : mardi 14h-19h, mercredi 10h-18h, jeudi 14h-19h, vendredi 10h-19h, samedi 10h-18h.

### FRANÇOIS VILLON

81 boulevard de la Villette

Bibliothèque adulte, discothèque et vidéothèque : mardi 14h-19h, mercredi 10h-18h, jeudi 14h-19h, vendredi 14h-19h, samedi 10h-18h.

Bibliothèque jeunesse : mardi 16h-19h, mercredi 10h-13h et 14h-18h, jeudi 16h-19h, vendredi 14h-19h, samedi 10h-13h et 14h-18h.

## EXPOSITION BOUCHE B : LA RÉVOLUTION DES VISAGES

Du 10 au 29 octobre la Mairie a accueilli une exposition inédite d'œuvres d'Elisabeth Daynès. Cette artiste est connue depuis longtemps des milieux scientifiques pour ses reproductions hyperréalistes de spécimens d'hominidés présentés dans les musées d'histoire naturelle du monde entier.

On connaît notamment sa reconstitution du visage de Toutânkhamon ainsi que sa version grandeur nature de l'australopithèque « Lucy » découverte par Yves Coppens, parrain de l'exposition Bouche B.

Ce sont ses œuvres artistiques personnelles qui ont été présentées dans la Rotonde de la Mairie du 10<sup>e</sup>. On y retrouve son savoir-faire scientifique au service d'une réflexion sur l'identité, la signification du visage et du crâne depuis nos origines jusqu'à nos jours.

### ATELIER DAYNES

129 rue du Faubourg du Temple

[www.daynes.com](http://www.daynes.com)



Le visage sur la gauche est celui d'un mannequin hyper-réaliste fabriqué par Elisabeth Daynès

## DEUX BONNES TABLES DU PASSÉ DANS LE 10<sup>e</sup>

*Avec les fêtes de fin d'année les restaurants rivalisent de menus alléchants. Nous évoquons ici deux restaurants autrefois célèbres du 10<sup>e</sup> « Maire » et « Marguery ». Leur renommée mondiale contribua à inscrire le 10<sup>e</sup> arrondissement au pinacle des guides gastronomiques.*

### La restauration parisienne avant le 19<sup>e</sup> siècle

Jusqu'au 18<sup>e</sup> siècle, il n'y avait à Paris que de sombres tavernes et quelques tables d'hôtes, où l'on mangeait debout à heure fixe. Vers 1774, s'ouvrit aux Halles un établissement où, assis à des tables individuelles, l'on consommait des plats qui « restauraient ». Le succès fut immédiat, les lieux présentant des « plats restaurants » se multiplièrent ; le mot « restaurant » désigna alors l'établissement lui-même. De nombreux restaurants se créèrent sous le Second Empire, parmi eux dans le 10<sup>e</sup> les restaurants « Maire » et « Marguery » du nom de leurs fondateurs.



Restaurant Maire - PARIS. - Boulevards St-Denis et de Strasbourg - Restaurant Maire

### Le restaurant Maire

Il ouvrit vers 1860, 14 boulevard Saint-Denis à l'angle du 1 boulevard de Strasbourg. À l'origine c'était un simple comptoir en zinc du père Maire, marchand de vins qui en fit l'un des restaurants les plus réputés de Paris. Sa célébrité vint surtout de sa cave, encensée par les frères Goncourt : « C'est la première cave de Paris, on dit que le fonds provient presque totalement de la cave de Louis-Philippe qu'il aurait rachetée... ».

Mais sa plus grande gloire fut le parti qu'il sut tirer d'une pièce de théâtre de Victorien Sardou « Thermidor » dont le titre l'inspira pour baptiser son homard, recette qui fait encore fortune aujourd'hui : « Le homard Thermidor ». Le grand âge venu, le père Maire céda sa maison, elle fut embellie pour

accueillir, entre autres, les dîners littéraires du baron Taylor qui venait Chez Maire en voisin car il habitait tout près rue de Bondy (aujourd'hui rue René-Boulanger). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, le restaurant changea plusieurs fois de propriétaires tout en gardant sa célèbre enseigne.

Après la première guerre mondiale, le restaurant mondain devint restaurant d'affaires le midi, proposant des déjeuners à cinq francs ; mais le soir venu, il retrouvait ses ors et sa pourpre, en présentant ses soupers après les séances des théâtres des Grands Boulevards. Les années 1970 sonnèrent le glas du restaurant Maire transformé un temps en café Biard, puis en Pizzeria et aujourd'hui en chaîne de restauration rapide.



Entrée du Restaurant Maire



Les caves du restaurant Marguery : BORDEAUX elles existent encore aujourd'hui

### Le restaurant Marguery

Jean-Nicolas Marguery créa en 1860 du 32 au 36 boulevard Bonne-Nouvelle un restaurant jouxtant le théâtre du Gymnase ; il en fit le restaurant des déjeuners politiques, des banquets des grandes écoles ou des sociétés savantes. Les toasts, les discours, les chansons retentissaient dans ses salles pittoresques, les unes maures, hindoues ou égyptiennes, les autres flamandes ou gothiques mais aussi françaises pour les anniversaires de la tante Jeanne ou les noces de la petite Berthe.

Mais sa renommée vint surtout de sa *sole Marguery* à la sauce du même nom, sa recette fut publiée dans tous les livres de cuisine et en toutes les langues. Le succès poussa notre homme à agrandir son restaurant par de nouvelles salles ornées d'ors, de faïences et de marbres. Reniant la République, les salons prirent les noms de Louis XV, Médicis... En 1900, il conquiert encore de nouvelles salles sur le boulevard en montant une luxueuse véranda en fer superbement ouvragée. Marguery mourut en 1910, son restaurant perdura après la guerre de 14-18 en faisant surtout des repas de famille pour tous les âges de la vie : baptêmes, communions, noces et même funérailles !

Sa gloire fut tout de même d'avoir donné naissance un peu partout dans Paris, en France, et jusqu'à New York, à des restaurants portant le nom de « Petit Marguery » pour ne pas faire ombre au « Grand Marguery » qui resplendissait boulevard Bonne-Nouvelle. Aujourd'hui dans un café-restaurant qui a perdu le nom de Marguery, quelques salles en ont heureusement gardé l'ambiance par leurs décors.

Jeannine CHRISTOPHE,  
Présidente d'honneur d'Histoire & Vies du 10<sup>e</sup>

## GROUPE SOCIALISTE

« Ouverture de nouveaux lieux d'hébergement pour les migrants et les sans-abri : Paris est solidaire et prend ses responsabilités »

La solidarité est au cœur des valeurs de Paris. Elle l'a prouvé dans son histoire en accueillant des populations fuyant la guerre, les persécutions, à toutes les époques, et notre ville s'est toujours montrée chaleureuse pour ceux dans le monde qui voulaient porter le savoir, la lumière, ou simplement la vie.

Désormais, d'autres drames viennent frapper à notre porte, et avec eux, des femmes, des hommes et des enfants venus de loin ou de très près, et dont nous ne pouvons plus ignorer la souffrance.

La Maire de Paris, avec l'ensemble de la gauche parisienne, a décidé d'agir résolument pour la protection des réfugiés qui étaient installés sur nos trottoirs et dans nos rues. Alors que l'hiver approche, le centre humanitaire de la Porte de la Chapelle a ouvert, et si des tentes subsistent encore à certains endroits de notre ville, le travail de protection et de traitement de la situation administrative de ces familles et de ces hommes peut maintenant se faire dans de meilleures conditions.

Le 2 décembre dernier, Rémi Féraud a lancé le plan Grand Froid à Paris au gymnase Marie Paradis en compagnie de Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, des seniors et de la petite enfance. Et c'est dans cet esprit de protection des plus fragiles que le centre d'hébergement des sans-abri a ouvert dans le 16<sup>e</sup> arrondissement en novembre à l'initiative de la Ville de Paris, malgré la mauvaise volonté de la droite locale et deux tentatives d'incendies criminels inacceptables.

Nous assumons, dans notre arrondissement et dans notre ville, de mener et de soutenir cette politique volontariste. Le 10<sup>e</sup> est solidaire et Paris se donne les moyens de l'être : c'est pour nous un motif de fierté et d'espoir pour débiter cette nouvelle année.

Nos meilleurs vœux pour 2017 !

LES ÉLUS SOCIALISTES DU 10<sup>e</sup> :

**Rémi Féraud, Eric Algrain, Paul Beaussillon, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Paul Simondon, Olga Trostiansky**

## GROUPE COMMUNISTE

« Egalité et solidarité au cœur des défis à relever ! »

L'année 2017 sera marquée par deux temps forts de la vie politique française, les élections présidentielles et législatives.

Après l'élection du milliardaire Donald Trump, qui a marqué la victoire des logiques de peur et de haine aux États-Unis et la candidature de François Fillon qui conforte la droitisation de la droite, il est plus que jamais indispensable de résister pour faire prévaloir d'autres logiques, de fraternité, d'égalité et de solidarité.

Après une année 2016 marquée par la mobilisation contre la loi « travail », qui est en réalité une loi de casse du code du travail, une nouvelle année de luttes et de mobilisations s'annonce !

Les services publics (santé, éducation, culture, sécurité) seront au cœur des débats. Après l'annonce par le gouvernement de 26.000 suppressions de postes dans la fonction publique hospitalière, François Fillon nous annonce 500 000 suppressions de postes de fonctionnaires. La défense de services publics de proximité, accessibles à tous, est pourtant à la base d'une société inclusive, et porteuse du vivre ensemble. Les pics de pollution à répétition nous interpellent plus que jamais sur la nécessité d'un engagement fort pour l'environnement et le développement durable. Rappelons que la libéralisation du transport ferroviaire a réduit de moitié en 10 ans le transport de marchandises par le rail en France ! Ce sont plus de 3,5 millions de camions qui ont été remis sur la route du fait de cette stratégie de casse ! Stoppons l'hémorragie et défendons la maîtrise publique des transports !

Les défis à affronter sont immenses mais nous avons les outils pour les relever. La grande consultation lancée par les communistes en 2016 a permis d'aller à la rencontre de milliers de personnes.

Nos axes de travail pour l'année 2017 sont en correspondance avec les 65 000 avis recueillis : travailler à une nouvelle République plus démocratique, plus proche du citoyen ; améliorer les services publics ; lancer une révolution financière et fiscale, lutter contre les paradis fiscaux, avoir une économie plus sociale et solidaire ; amorcer véritablement une transition énergétique et investir dans les infrastructures et les énergies renouvelables ; lutter pour la réduction des inégalités, redistribuer les richesses...

Plus que jamais en 2017 continuons le combat pour défendre le bien commun !

**Dante Bassino**,  
adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement en charge du logement.

**Didier Le Reste**,  
conseiller de Paris, conseiller du 10<sup>e</sup> arrondissement  
délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration

**Dominique Tourte**,  
conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à  
la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et à la Famille.

## GROUPE EELV

« La pollution tue : des solutions existent. »

A quelques mois d'échéances électorales majeures, un sujet tristement d'actualité au cœur de notre engagement politique illustre notre combat. Dans l'intérêt général il devrait pourtant faire l'unanimité : la pollution de l'air.

Durant plus de 10 jours, les habitants des grandes villes ont subi le pire épisode de pic de pollution depuis dix ans. Ces pics exposent chacun-e, notamment les personnes les plus fragiles et les enfants, à de graves problèmes respiratoires. Ainsi durant les premiers jours de décembre, les consultations pour pathologies respiratoires ont augmenté de 35% dans les services pédiatriques de la capitale par rapport à l'an dernier. Et chaque année en France, la pollution est impliquée dans 9% des décès : causant la mort de plus de 40 000 victimes, elle est derrière le tabac et l'alcool la 3<sup>e</sup> cause de mortalité. A Paris, elle tue prématurément plus de 2 500 personnes par an.

Pourtant les solutions existent et nous ne cessons, au sein de la majorité parisienne, de les défendre afin de rendre aux parisiens une ville respirable. Face à l'urgence des situations lors des pics de pollution, les citoyen-nes attendent des actions qui se font malheureusement attendre trop longtemps. En effet, comme nous avons pris la triste habitude de le répéter à chaque nouvel épisode de pollution, la législation qui prévoit la mise en place de la circulation alternée après 3 jours consécutifs de pics n'est pas adaptée : cette mesure doit s'appliquer immédiatement, dès le premier jour d'alerte. Pire encore, la nouvelle majorité régionale ne semble pas prendre la mesure de la gravité de la situation comme l'a illustré la demande de Valérie Pécresse de suspendre le dispositif de circulation alternée en raison des incidents techniques sur les transports en commun.

Or pour éviter ces situations d'urgence, nous militons et nous défendons des politiques qui œuvrent pour la mise en place d'alternatives de transports doux (vélo), publics, ou collaboratifs (autopartage), afin de limiter durablement l'usage de la voiture personnelle dans notre ville. C'est une question de santé publique majeure, qui doit primer sur les intérêts particuliers. Car il n'y a pas de fatalité : il n'y a que des choix parfois difficiles à faire, mais pourtant vitaux.

### Sylvain Raifaud,

adjoint au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargé de la démocratie locale et du budget participatif, de la vie associative et des espaces verts

### Léa Vasa,

adjointe au Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement chargée de l'économie sociale et solidaire, du développement durable, du suivi du Plan climat énergie et du handicap

### Anne Souyris,

co-présidente du groupe écologiste au Conseil de Paris, conseillère du 10<sup>e</sup> arrondissement déléguée à la santé

## GROUPE LES RÉPUBLICAINS

« En avant pour 2017 ! »

A l'aube d'une nouvelle année, l'occasion nous est donnée de revenir sur l'action locale de notre groupe. A ce titre, l'année 2016 fut particulièrement riche puisque, en conseil d'arrondissement et de Paris, nous avons déposé pas moins d'une quinzaine de vœux, visant à apporter enfin des solutions aux problématiques quotidiennes majeures qui sont les vôtres.

Mise en place d'un nouveau plan de circulation autour de la gare du Nord, demande de moyens supplémentaires pour la gestion de la propreté, lutte contre les nuisances récurrentes dans le quartier de la Grange-aux-Belles, autant de sujets qui nous ont mobilisés ces derniers mois, pour l'amélioration de la vie dans nos quartiers.

Certaines questions, pourtant récurrentes, ne trouvent toujours pas de réponses adaptées de la part de la majorité municipale.

Ainsi, les riverains du quartier de la République voient trop souvent leur tranquillité mise à mal en raison d'événements à répétition sur la place, tandis que les habitants du Canal Saint-Martin doivent toujours compter avec une vie nocturne massive l'été et aucune anticipation de cette saisonnalité de la part de la municipalité. Les vendeurs à la sauvette continuent pour leur part à s'installer en toute impunité dans certains quartiers du 10<sup>e</sup>, sans être véritablement inquiétés...

Le chemin reste donc long à parcourir pour que chacun puisse connaître un quotidien apaisé dans notre arrondissement. Mais sur l'ensemble de ces sujets vous pourrez, en 2017, continuer à compter sur notre écoute et notre mobilisation pour que le 10<sup>e</sup> retrouve enfin l'équilibre.

Nous souhaitons enfin, et surtout, à chacune et chacun d'entre vous une merveilleuse année, remplie de bonheur et porteuse d'espoir !

Très belle année 2017 dans le 10<sup>e</sup> !

### Déborah Pawlik,

Présidente du groupe Les Républicains au conseil d'arrondissement, Vice-présidente du groupe Les Républicains au Conseil de Paris

**Laurent Schouteten,**  
conseiller d'arrondissement

**Frédéric Bouscarle,**  
conseiller d'arrondissement



# VŒUX DU MAIRE 2017

**Rémi Féraud**

Maire du 10<sup>e</sup> arrondissement

&

l'équipe municipale du 10<sup>e</sup> arrondissement

**INVITENT LES HABITANTES ET  
HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT  
POUR LA CÉRÉMONIE DES VŒUX**

**MARDI 24 JANVIER - 19H**

Salle des Fêtes de la Mairie du 10<sup>e</sup>